

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget 2023

Le ministre Carmant continue de faire la sourde oreille au milieu communautaire

Le 23 mars 2023, Lévis. La Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches (TROCCA) et la Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) réagissent fortement à l'annonce de l'investissement de 36 millions pour l'ensemble des 3000 organismes financés par le ministère de la Santé et des Services sociaux, soit 9,7% du rehaussement demandé de 370 millions. C'est 156 organismes qui sont touchés par cette annonce en Chaudière-Appalaches. Avec un rehaussement en moyenne de 12 000\$, le ministre Carmant ne permet pas aux organismes communautaires autonomes de faire face aux immenses défis auxquels ils sont confrontés. Clairement, il y a un manque de volonté politique provenant de la CAQ pour vouloir soutenir le filet social québécois.

« C'est insensé ! Vu les sommes annoncées, les organismes n'auront pas les outils à leur portée pour assurer un salaire décent ni recruter du personnel pour répondre aux besoins grandissants de leurs communautés. Plusieurs activités seront en péril, réduites ou tout simplement annulées, surtout dans un contexte d'inflation tel que l'on connaît présentement¹» déplore Benoit Larocque, co-porte-parole de la CTROC.

La proportion du financement dédiée à la mission globale à son plus bas niveau

Il faut rappeler que la part du financement à la mission globale a régressé depuis 2009, au profit du financement par projets et ententes. Elle est passée en dessous de 53% en 2021 alors que les organismes d'action communautaire autonome demandent qu'une proportion minimale de 80% soit dédiée au financement à la mission globale².

¹ Institut de la statistique du Québec : L'IPC se chiffrait à 6,7% en 2022
<https://statistique.quebec.ca/fr/document/indice-prix-consommation-ipc/tableau/indice-des-prix-a-la-consommation-ipc-indice-ensemble-canada-quebec-rmr-montreal-quebec-donnees-mensuelles-non-desaisonnalisees>

² Mémoire prébudgétaire 23-24 du RQ-ACA, *L'action communautaire autonome: vers une reconnaissance à la hauteur des besoins* p.13

« Comment voulez-vous que les organismes communautaires autonomes puissent soutenir les personnes vulnérables s'ils sont en constante rédaction de projets temporaires, offrant des emplois temporaires et créant des réponses temporaires à des besoins permanents de la communauté » questionne Murielle Létourneau, directrice de la Trocca.

Pour un réseau public fort

La TROCCA et la CTROC croient fondamentalement à la nécessité d'un réseau de la santé et des services sociaux public, bien financé et répondant aux besoins. Pour y arriver, il est essentiel que le gouvernement investisse davantage. Annoncer des baisses d'impôt équivaut à réduire les revenus de l'État, et donc à réduire les possibilités de solidifier le filet social québécois. C'est une porte ouverte à la privatisation de la santé et des services sociaux. Octroyer 50 millions sur 5 ans à la fondation du Dr Julien en est un exemple frappant. La CTROC demeurera présente et active pour sensibiliser le ministre, ainsi que la population à ces différents enjeux.

-30-

Renseignements : vincent.lagace@ctroc.org

Vincent Lagacé, 514-562-3349

Agent de communication, CTROC

Benoît Larocque, co-porte-parole

Coordonnateur, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides

Karine Verreault, co-porte-parole

Directrice, Regroupement des organismes communautaires de la région 03

Murielle Létourneau, directrice

Table régionale des organismes communautaires de Chaudière-Appalaches